

Chère Madame,

**30 ans** que le Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM) lutte pour les droits des victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail et contre l'esclavage moderne, aujourd'hui en France. Cette année, le CCEM marque ses 30 années d'engagement par plusieurs événements organisés dès janvier 2024, qui se termineront par un colloque à la Maison du Barreau de Paris, le 15 novembre 2024. Plus que jamais, nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour la protection et l'accompagnement des victimes, afin qu'elles retrouvent leur liberté et leurs droits, et qu'elles puissent se reconstruire dans la dignité.

Notre accompagnement, individualisé, permet de mettre les victimes à l'abri, de leur donner accès à une prise en charge psychologique et aux droits, à l'autonomie ainsi qu'à un parcours d'insertion socio-professionnel. Notre accompagnement juridique leur permet de poursuivre leurs exploiteurs devant la justice. Nous sommes fiers de cette approche personnalisée.

Ces dernières années, le CCEM a aussi renforcé ses actions de sensibilisation du grand public, ainsi que de formation des professionnels, notamment des services enquêteurs et de l'Inspection du travail. Le Comité a également consolidé sa visibilité internationale en tant que membre de la plateforme La Strada International, dont il l'une des associations administratrices, ainsi que par le projet SAVE au Maroc, clôturé cette année, et qui depuis 5 ans constituait notre première action extra-européenne. Pendant toute sa durée, notre équipe a accompagné 5 associations locales marocaines dans le renforcement de leurs compétences pour mieux lutter contre la traite et l'exploitation des plus vulnérables.

Aujourd'hui, si nous pouvons faire entendre notre voix, mener toutes ses actions et changer radicalement la vie des personnes accompagnées, c'est en grande partie grâce à vous. Votre générosité nous a donné par le passé l'opportunité de poursuivre et étendre notre champ d'action. C'est pourquoi, cette année encore, nous vous remercions de renouveler votre appui au CCEM, afin de secourir les femmes, les enfants et les hommes vulnérables, invisibles, contraints aux pires conditions de travail, corvéables à merci, sans repos ni congés, objets d'humiliations et de violences dans les huis clos des domiciles ou des entreprises, sur les chantiers ou dans les champs...

Nous vous invitons aussi à venir nous retrouver le 15 novembre pour célébrer ensemble ces 30 ans de combat rendus possibles par vos dons. Au-delà des moyens que vous nous offrez pour soutenir les victimes, vos dons témoignent de votre soutien et de votre confiance en notre action au jour le jour auprès de ces femmes et hommes oubliés de tous.

***Merci du fond du cœur !***

Franceline Lepany  
Présidente



Mona Chamass-Saunier  
Directrice



# AIDEZ-NOUS À ŒUVRER POUR LA REINSERTION

Cette année marque les **30 ans du Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM)** ! Cela fait trois décennies que le CCEM lutte auprès des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail en France. Déjà 30 ans que grâce à la générosité de ses donateurs, le CCEM apporte une réelle aide aux personnes victimes qu'il accompagne, les aidant à se reconstruire après cette exploitation extrême de leur force de travail.

En plus de cet anniversaire symbolique, le CCEM célèbre en 2024 l'ouverture du premier appartement d'urgence sécurisé pour les hommes victimes ! Cela a été possible grâce à une propriétaire bienfaitrice qui depuis août dernier met à disposition un appartement de 4 places. Un exemple concret de comment vos dons et votre soutien changent la vie des personnes...

## Le parcours de Dori, de l'asservissement à la reconstruction

Originaire des Philippines, Dori a été recrutée par une agence intermédiaire pour travailler dans un pays du Golf en décembre 2023. En février 2024, elle arrivait à Paris avec son employeur, diplomate. Papiers confisqués, elle a travaillé 16 heures par jour sans repos jusqu'en avril 2024, date de sa sortie d'exploitation et de la fin de son calvaire.

Durant son exploitation, Dori devait s'occuper des trois enfants du foyer dont un d'un an et demi, cuisiner, faire le ménage, faire le linge, jeter les poubelles, etc., de 7h du matin à 23h, tous les jours de la semaine, sans congé. En plus de ces conditions de travail éreintantes, ses employeurs lui donnaient peu à manger et elle couchait par terre, dans la chambre des enfants. Dori touchait à peine 350€ par mois, directement envoyés à sa famille, aux Philippines.

Nous vous proposons de découvrir son parcours, de la sortie d'exploitation à son retour à l'emploi digne...



## 1. IDENTIFIER

Lorsque le CCEM reçoit des signalements de potentielles victimes de traite, qu'ils arrivent des victimes elles-mêmes, de leurs proches, connaissances, ou encore de professionnels (du social, de l'inspection du travail, des avocats...), une procédure d'identification se met en place. Après une analyse pluridisciplinaire et en plusieurs étapes du signalement, l'équipe prend la décision d'orienter ou accompagner la personne. Elle oriente quand le dossier ne relève pas de la traite à des d'exploitation par le travail et redirige les personnes signalées vers des structures du travail, droit des étrangers ou encore de lutte contre les violences faites aux femmes.

Si le CCEM décide d'accompagner, le parcours suivant s'enclenche :

Au 22 octobre 2024, **180 personnes** sont accompagnées par le Pôle psycho-social :

- **253 aides financières** dont **136** à la sortie d'exploitation
- **2025 nuitées d'urgence** dont 1985 dans nos appartements pour **18 victimes dont 11 femmes**
- **164 consultations** psychologiques
- **127 participations** à 8 sorties socio-culturelles

Comme Dori, du 1<sup>er</sup> janvier au 22 octobre 2024 :

- **321 personnes** ont été signalées au CCEM
- **68** ont été identifiées comme victimes et nouvellement accompagnées
- Env. **339** personnes ont été accompagnées

Cela représente **+88%** de personnes en 5 ans. **+60%** des personnes accompagnées sont des **femmes**.

Dori est sortie d'exploitation grâce à l'intervention de la police, alertée par le CCEM. Depuis le commissariat, elle a immédiatement été accompagnée à l'appartement d'urgence pour femmes dont dispose l'association, où elle réside depuis.

Dori était très affaiblie à sa sortie d'exploitation, malade à force d'être privée de nourriture et d'acharnement au travail domestique.



## 2. PROTÉGER & ACCOMPAGNER

Le Pôle psycho-social du CCEM protège et accompagne quotidiennement les victimes suivies. Il les soutient dans l'accès aux besoins primaires (aides financières, hébergement, nourriture, etc.), leur offre un accompagnement psychologique, et les aide dans leurs démarches visant l'accès aux droits auprès des administrations, tels que la couverture santé, l'ouverture de compte en banque, ou la recherche d'un emploi.



## 3. DÉFENDRE

Dans un premier temps, le Pôle juridique procède à l'information des personnes victimes sur leurs droits. Ces dernières peuvent alors décider de déposer plainte ou non. Dans quel cas, les juristes recueillent le récit de vie de la personne et l'accompagnent jusqu'au procès avec l'assistance d'un réseau d'avocats spécialisés. Les personnes accompagnées d'origine étrangère sont également aidées dans leurs démarches de régularisation ou leur demande d'asile.

Deux jours après son extraction du domicile diplomatique, Dori est formellement entendue par la police. En découvrant l'immunité diplomatique qui protège ses exploiters, les autorités judiciaires annoncent que la plainte ne sera pas prise au motif de la traite des êtres humains, mais uniquement du travail indigne. Le CCEM parviendra à obtenir une requalification, malgré un classement sans suite immédiat. Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, qui avait délivré un visa spécial « employée de diplomate », a été informé de la situation de Dori. Le CCEM reste en attente de réponse de leur part.

Jusqu'au 21 octobre :

- Plus de **2171** personnes directement touchées par **37 interventions**
- Dont **1 472 professionnels** notamment de l'inspection du travail (245)
- Et au moins 4 interventions prévues avant la fin de l'année
- **+21 articles** mentionnant le travail du CCEM

En octobre 2024, soit six mois après sa fuite, Dori a un travail et prend des cours de français.

Avec d'autres femmes exploitées par des diplomates, elle s'est confiée au journal Libération, pour faire entendre leurs voix et alerter sur ce type de situations.



L'action du Pôle juridique au 22 octobre 2024 :

- Env. **310 personnes** accompagnées sur le plan juridique
- **+120 affaires** pénales en cours
- **+40 affaires** devant une juridiction sociale
- **37 avocats** membres d'un réseau de **73 bénévoles**
- **32 nouvelles plaintes** déposées pour traite des êtres humains
- **1142 actes** juridiques réalisés dont 322 au pénal
- **28 dossiers collectifs** en cours

Cette année, le CCEM a été particulièrement sollicité par l'Inspection du travail sur plusieurs dossiers, notamment concernant l'exploitation de travailleurs agricoles, dans les régions rurales de France. Du fait du nombre de victimes concernées, ces dossiers complexes à aborder expliquent en partie le nombre très important de nouvelles personnes accompagnées depuis le début de l'année.



## 4. INFORMER, SENSIBILISER & FORMER

Le CCEM a à cœur de faire connaître la traite des êtres humains et de former et sensibiliser différents acteurs sur le sujet. Il travaille en collaboration avec la presse, qui le sollicite pour son expertise et dont les reportages peuvent contribuer à sensibiliser la société, mais aussi directement auprès de tous types de publics (professionnels et grand public), via des actions de sensibilisation et formation.



## 5. ALERTER

Étant la principale association française spécialisée dans la lutte contre la TEH/T, notamment dans le cadre d'exploitation domestique, le CCEM mène des actions de plaidoyer au niveau national et européen. Membre du comité d'orientation de la Miprof (mission interministérielle de coordination de la lutte contre la traite) et du collectif Ensemble contre la traite en France, et du Conseil d'administration de La Strada International, réseau d'ONGs européennes contre la traite, le CCEM est de plus en plus mobilisé sur le plan national et international.



*Journée portes ouvertes en présence de la Miprof, le 18 janvier 2024*

*Formation en collaboration avec la Miprof l'École Nationale de la Magistrature, le 13 juin 2024*

Quelques événements de l'année :

- **L'assemblée générale de La Strada International** a rassemblé 33 ONGs de 24 pays européens, spécialisées sur la traite, à Paris
- **Les Olympiades du CCEM**, une campagne de sensibilisation reprenant les codes olympiques pour faire connaître les parcours de nos courageux « athlètes » a été diffusée (et est toujours accessible) sur nos réseaux sociaux et notre site
- Lancement du **3<sup>ème</sup> Plan national contre l'exploitation et la traite des êtres humains**, auquel le CCEM participe notamment concernant l'établissement d'un futur mécanisme national d'identification et de protection

\*Pour lire le plan national : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/lancement-du-plan-national-de-lutte-contre-l'exploitation-et-la-traite-des-etres-humains-2024-2027>



*Assemblée générale de La Strada International, 27 juin 2024*

## VOTRE DON COMPTE POUR BEAUCOUP !

En 2023, le CCEM proposait pour la première fois de **soutenir le parcours individuel** de personnes sortants d'exploitation, comme Dori, à travers le don « **Vers la Liberté** ». Ce don consiste à couvrir les aides financières reçues par une personne pendant **six mois à partir de sa sortie d'exploitation**, à savoir **1 020€** (payable en plusieurs échéances). Cette aide est essentielle aux victimes pour leur permettre à la sortie de leur exploitation, pour leur permettre de reprendre leur souffle, de se nourrir, de se vêtir, d'accéder à l'hygiène et de prendre les transports pour suivre leur démarches. Soutenir une personne à travers ce don, c'est être acteur et témoin de ce nouveau départ et de la reconstruction à venir.

**Si vous êtes intéressés par cette initiative, signalez le en cochant la case « Vers la liberté » sur le bulletin de dons et nous reviendrons vers vous (veuillez à bien renseigner votre numéro de téléphone) !**

